

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 DICOM 7 Convention de parrainage PARIS MATCH (Exposition « 1936, Le Front Populaire en photographie »).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER et M. Bruno JULLIARD,
rapporteurs.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales;

Vu le projet de délibération, en date du 16 mars 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention de parrainage avec PARIS MATCH, jointe en annexe 1 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER et M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la convention de parrainage avec PARIS MATCH relative à l'exposition « 1936, Le Front Populaire en photographie » organisée par la Ville de Paris.

Article 2 : Sont approuvées les modalités de la convention de parrainage avec PARIS MATCH, jointe en annexe 1 à la présente délibération.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer ladite convention.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO